



Suite à la très forte mobilisation de la filière Insertion et Probation le 10 mai dernier, les CPIP du SPIP des Hauts de Seine, syndiqués et non syndiqués se sont réunis en assemblée générale le mardi 17 mai 2016.

Ils ont voté à l'unanimité la poursuite du mouvement revendicatif et ont décidé de nouvelles modalités d'action.

Ainsi, les journées « SPIP MORT » se poursuivront jusqu'à ce que nos revendications soient satisfaites.

A compter du Jeudi 26 mai 2016, afin de gagner en visibilité et de sensibiliser le service de l'Application des Peines à nos difficultés, les journées « SPIP MORT » se tiendront désormais **tous les jeudis**.

le SPIP boycottera la Commission d'Application des Peines jusqu'à nouvel ordre.

Nous rappelons que les journées « SPIP MORT » se manifestent :

En milieu ouvert : Par le boycott des convocations, des entretiens, des réunions, des appels téléphoniques, des courriels, et par la limitation de la rédaction des rapports aux seules urgences (modification horaire des Placements sous Surveillance Électronique, comparution immédiate..). Les permanences bureau de l'Exécution des Peines et passagers sont assurées.

A la maison d'arrêt : Par le boycott des appels téléphoniques, des entretiens, des réunions, des courriels, des d'interventions en détention (hormis la permanence arrivants) et par la limitation de la rédaction des rapports aux urgences uniquement.

De plus Les CPIP du milieu fermé ont décidé à l'unanimité de boycotter tout dispositif lié au renseignement pénitentiaire en lien avec le Plan de Lutte Anti Terroriste.

Ces journées seront dédiées à des réunions d'équipe thématiques qui se tiendront alternativement en milieu fermé puis en milieu ouvert.

Journée SPIP MORT
le jeudi 26/05/2016 Assemblée Générale à 14h00
en salle de réunion Maison d'arrêt de NANTERRE